

Madame, Monsieur

Vous allez réinscrire votre enfant en classe de **5ème SEGPA** au collège Voltaire de Colomiers, pour la rentrée 2023 de façon dématérialisée par EDUCONNECT du **Lundi 5 Juin au Vendredi 16 Juin 2023**.

Au cours de cette procédure, vous pourrez :

- Modifier et/ou rajouter vos informations personnelles (*les deux parents doivent se connecter avec leur propre compte afin de modifier ou compléter leurs données personnelles*)
- Choisir entre "**demi-pensionnaire**" ou "**externe**"
- Choisir ou non les options suivantes (une commission d'admission se réunira courant juin) :
 - SECTION SPORTIVE GOLF (*non compatible avec le FOOT féminin, la chorale et instruments*).
 - FOOT Féminin : accompagnement éducatif-pratique sportive (*non compatible avec le GOLF, la chorale et instruments*).
 - CHORALE : CHKCO (*non compatible avec GOLF, FOOT féminin, la chorale et instruments*).
 - PRATIQUE D'UN INSTRUMENT : Accompagnement Educatif Pratique Art Culturel (*non compatible avec GOLF, FOOT féminin et chorale*).

Préciser dans le formulaire que vous allez remplir si vous êtes le parent qui va payer les frais de scolarité (paiement de la cantine) en cochant "**paie les frais de scolarité**"

N'oubliez pas de saisir votre catégorie socio-professionnelle dans le champ prévu à cet effet.

Le téléservice EDUCONNECT permet aux parents de **déposer des documents directement dans l'application** Nous souhaitons que tous les documents suivants à téléverser le soient au **format PDF** :

- Livret de famille (père, mère, tous les enfants)
- Attestation d'assurance scolaire couvrant l'enfant
- RIB
- Jugement de divorce (le cas échéant)
- PAP/PAI/notification MDPH (le cas échéant)

AIDE A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Dans un deuxième temps, vous pouvez solliciter une **aide départementale concernant la restauration scolaire** auprès du Conseil département de résidence la Haute-Garonne en cliquant sur un des liens ci-dessous -Haute-Garonne : <https://ars.ecollege.haute-garonne.fr/identity/connect> (à partir du 2 juin 2023)

TRANSPORTS SCOLAIRES HORS COLOMIERS

Ensuite, pour les élèves habitant hors Colomiers pensez à faire l'inscription pour les **transports scolaires** auprès du conseil départemental de la Haute-Garonne en cliquant sur le lien suivant : <https://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr/> (A partir du 1^{er} Juin 2023).

Enfin, la FCPE du collège Voltaire propose une **bourse aux fournitures scolaires**. Un bon de commande sera disponible sur EDUCONNECT ou sur le site ENT du collège ou vous pouvez vous déplacer lors des permanences qui auront lieu **le Mardi 13 Juin 2023 de 15h00 à 18h00 et le Mercredi 14 Juin 2023 de 7h30 à 12h00** au collège Voltaire.